

RENOUVELLEMENT D'UN TITRE D'IDENTITE REPUBLICAIN

Liste des pièces à fournir, en original et en photocopie

- 2 photographies d'identité (identiques et sur fond blanc)
- Titre d'identité républicain à renouveler
- Extrait d'acte de naissance portant mention de la filiation
- Jugement précisant l'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation de corps, ou jugement d'adoption, le cas échéant
- Titre de séjour en cours de validité des deux parents ou du demandeur uniquement en cas de séparation, ou carte d'identité du parent français ou ressortissant de l'union européenne
- Passeport ou carte d'identité de l'enfant en cours de validité, si les parents sont de nationalité différente
- Justificatif de domicile du demandeur :
 - Quittance de loyer ou d'électricité datée de moins de trois mois
 - Attestation sur l'honneur de l'hébergeant + pièce d'identité de l'hébergeant + quittance de loyer ou d'électricité de l'hébergeant datée de moins de trois mois
- Certificat de scolarité de l'année en cours ou autres justificatifs de résidence en France du mineur

** Les documents en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur assermenté (liste disponible auprès du Tribunal)*

** Un timbre fiscal OMI vous sera demandé lors de la remise du titre d'identité républicain*

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

